

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15 MARS 2022

Nombre de Conseillers :*En exercice : 53**Présents : 42**Votants : 49*

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 9 mars 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-02-13

**OBJET :
TARIFS EXCEPTIONNELS
POUR SPECTACLE LES
AUTOMNALES**

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Marc BEAUMONT ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelyse DURON ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jocelyne LELONG ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :*Transmise en Sous-Préfecture
le :**Publiée ou notifiée
le :*

Absents ayant donné procuration : Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Denis ASTRUC ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Christian JEROME ; Claire LEMPEREUR ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Marie-Christine LOURDIN ; David SABY ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment sa compétence en matière de développement culturel,

Vu la Convention de partenariat « Saison Culturelle Les Automnales 2021/2022 » du 27 septembre 2021 entre le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy.

Considérant que, la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy organise le spectacle « l'Autre » dans le cadre de la Saison Culturelle le dimanche 27 mars 17h30 à la Halle de St Gervais d'Auvergne, que ce spectacle a lieu en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, dans le cadre du Festival les Automnales,

Considérant que, les tarifs imposés par le Conseil Départemental sont différents des tarifs pratiqués par la Communauté de Communes et sont :

- tarif plein : 10 €
- tarif réduit : 6 €

Propose au Conseil Communautaire :

- D'accepter, à titre exceptionnel pour ce spectacle dans le cadre des Automnales, les tarifs ci-dessus ;

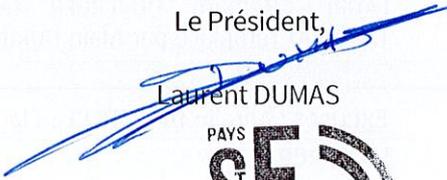
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Approuve la prise en compte de ces tarifs
- Charge M. le Président de sa mise en place

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 15 mars 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Laurent DUMAS

